

COMMUNE DE LA LUCERNE D'OUTREMER

10 rue de La Libération

50320 LA LUCERNE D'OUTREMER

Tel.Fax. : 02 33 61 52 11

@ : www.lucerne.outremer@wanadoo.fr

horaires d'ouverture : mardi et jeudi 14h à 17h / mercredi et samedi 9h30 à 12h

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU

Séance du 15 janvier 2009

Date de convocation : 6 janvier 2009

Secrétaire : Evelyne CANU

MOTION DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS EDUCATIVES

Le Maire expose au conseil municipal le texte de la motion de soutien aux associations éducatives ayant pour objet de soutenir l'action des associations intervenant en particulier dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire et qui voient leurs financements de l'Etat amputés de 25 % dans le projet de loi de finances de l'Etat pour 2009.

Après en avoir délibéré à 13 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal vote la motion de soutien.

CONVENTION DDE

Le maire expose au conseil municipal la demande de convention entre l'Etat et la commune concernant la mise à disposition des services de l'Etat (Direction Départementale de l'Equipement) pour l'instruction des actes et demandes relatifs à l'occupation du sol.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention.

CONVENTION ANCV

Le maire expose au conseil municipal la demande de convention de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) concernant le projet de création d'un gîte d'étape et de séjour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT VILLAGE CATREL

Le maire expose au conseil municipal les conclusions de la commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 17 décembre 2008 afin d'examiner l'avenant concernant les travaux d'assainissement du village Catrel .

Vu l'avis favorable de la commission, le conseil municipal accepte l'avenant d'un montant de 4 676.46 € T.T.C de l'entreprise HALLAIS Yannick.

D'autre part, le conseil municipal accepte le mémoire de contrôles préalables à la réception des travaux de l'entreprise S.T.G.S. pour un montant de 2 129.07 € T.T.C.

INSCRIPTIONS AU BUDGET 2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide les inscriptions suivantes au budget 2009 :

budget communal :

op. 99 - portail presbythère	300 €	compte 2313-99
op.100 - garage communal	10 000 €	compte 2313-100

budget assainissement :

op. 13 - travaux village catrel	7 200 €	compte 2315-13
---------------------------------	---------	----------------

AMENAGEMENT DIVERS

Il sera procédé au 1er semestre 2009 à l'aménagement et l'embellissement de différents lieux sur la commune :

Square du Thar (plantation de bouleau et pommiers à fruits, table, banc et poubelle) - Aire de jeux St Gilles (nivelement de la pelouse, table, banc,poubelle, sable bloquant sur la partie stationnement et rambardes bois) - Aire de jeux Les Perrières (banc, jeux) - La gare (plantations) - Puits de la gare (plantations) et divers autres travaux d'entretien.

PRIX DU FLEURISSEMENT

Le maire rappelle que la commune a reçu pour la seconde fois le 3eme prix du fleurissement départemental.

TRAVAUX LGT COMMUNAL

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise GARNIER Franck concernant la pose d'éclairage sur l'accès au logement du 4 rue de l'abbaye pour un montant de 285 €.

REFLEXION SUR PROJET COMMUNAUX

Une réflexion est lancée auprès des conseillers municipaux concernant les projets à plus ou moins long terme pour la commune. La population est associée à cette réflexion.

CANTINE SCOLAIRE DES ECOLES PUBLIQUES DE LA HAYE PESNEL

Le conseil municipal donne un accord de principe pour la participation de la commune au coût du repas, de façon à combler la différence de prix des enfants de la commune et ceux de La Haye pesnel au prorata du nombre d'enfant et de repas.